

Chers amis,



Au cours du travail que nous avons mené pour établir le nouveau Règlement Intérieur, nous, vos élus, nous avons éprouvé le besoin de remettre noir sur blanc nos convictions profondes, les fondamentaux de l'ACAT, ce qui nous fait nous engager... Et nous avons adopté au Comité Directeur de février dernier un texte « Nos convictions, notre engagement » qui pose nos fondamentaux, vous le trouverez sur la table de documentation, mais je vais vous citer quelques passages forts.

« L'ACAT se doit de proclamer l'incompatibilité absolue de la torture et de la peine de mort avec le message évangélique. Une telle proclamation contient en elle-même une exigence d'action. »... « Nous n'avons pas le monopole de la fraternité. L'approche chrétienne des droits de l'homme n'est pas la seule possible. Mais, parce que nous faisons l'expérience du Dieu aimant, nous nous sentons impérativement renvoyés vers nos frères et sœurs, particulièrement ceux qui sont victimes de la torture, de traitements cruels, inhumains, dégradants. »

Nous savons la tâche immense... et nous nous souvenons de la parole du Christ :

*« En vérité, je vous le déclare, si vous avez de la foi gros comme une graine de moutarde, vous direz à cette montagne : « Passe d'ici là-bas », et elle y passera » Mathieu 17, 20.
C'est pourquoi nous ne dissociions pas la prière de l'action. »*

Le diaporama que je vais vous présenter mettra en valeur toutes les actions que l'ACAT a menées, comme la plaquette sur les lieux privatifs de liberté, et le blocage des bateaux de livraison d'armes françaises à l'Arabie Saoudite, et vous donnera une vision des projets que nous allons mener sur les mois à venir.

Dans notre réflexion, nous avons affirmé que nous voulions une ACAT forte :

- Forte par sa vitalité démocratique, (comme exercée aujourd'hui même ! et dans nos instances AG, CODI, etc..)
- Forte par l'atmosphère de fraternité et de respect les uns envers les autres que nous devons entretenir
- Forte par le respect des règles communes de fonctionnement que nous nous sommes données
- Forte par la rigueur de notre gestion
- Forte grâce au formidable et indispensable concours que nous apportent les femmes et les hommes, salariés de l'ACAT.

C'est au nom du Crucifié-Ressuscité que l'ACAT, comme institution, a vocation de dénoncer la torture et les exécutions capitales, et d'œuvrer pour leur abolition. Oublier ce qui la fonde ou le considérer comme second, sinon secondaire, serait un manquement grave, un reniement, et exposerait l'association à perdre son identité propre. Le combat de l'ACAT est un combat éminemment spirituel.

Et nous, membres du CODI, poursuivons ce but quotidiennement, dans la lignée du message d'espoir que nous donne Martin Luther King :

« Il est minuit dans notre monde où l'obscurité est telle que nous ne savons guère de quel côté nous tourner... La parole la plus stimulante que l'Eglise puisse prononcer, c'est que l'heure de minuit est une heure qui passe. Notre message éternel d'espérance, c'est que le matin vient. »